

Le Canada ayant été réélu membre du Comité juridique par la Conférence générale à sa 17^{ème} session, la délégation assura la participation par trois de ses membres qui alternèrent: MM. Gilles Duguay et R.P. Gilbert et Mlle N. Sénécal.

Le Canada s'abstenait lors du vote concernant l'OLP, au comité comme en plénière. Toutefois, notre abstention en plénière ne fut ni précédée, ni suivie de l'explication de vote contenue dans nos instructions.

IV

Décisions majeures intéressant le Canada

Nous nous limiterons ici à énumérer par ordre d'importance les résolutions qui entraîneront des actions ponctuelles.

- 1o La Rés. 10.1 visant l'esquisse de plan à moyen terme (doc. C/4 et rapport entre ce document et le projet de programme et de budget (doc. C/5).

Même si cette résolution a été votée à l'unanimité, à la suite d'un long débat tant au Conseil exécutif qu'à la Conférence générale, c'est vraiment le 19C/4 qui indiquera ce que le Secrétariat aura compris de ces délibérations et des méthodes proposées.